



Calendrier formations Certiphyto Fin 2022 et 2023

Certificat individuel phytosanitaire

Le CRODIP est habilité par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour la Région Bretagne, pour mettre en œuvre des formations et des tests, préparant aux certificats individuels (certiphyto) : conseil, vente et utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Intitulé de formation		Durée	Dates	Lieu	
APPLICATEURS DÉCIDEURS Applicateurs en milieu agricole et non agricole (Il achète et applique des produits phyto) Espaces Verts ETA	Formation initiale Décideurs en entreprise soumise à agrément DESA pour les prestataires de services (facturation clients) ETA, paysagistes, prestations de semis (avec micro-granulés, anti-limaces), ESAT...	3 jours	23, 24 et 25 janvier 2023	Rennes (35)	
			22, 23 et 24 mars 2023	Rennes (35)	
			6, 7 et 8 décembre 2023	Rennes (35)	
		Formation Renouvellement Décideurs en entreprise soumise à agrément - DESA	1 jour	1 ^{er} décembre 2022	Rennes (35)
				6 décembre 2022	Rennes (35)
				30 janvier 2023	Rennes (35)
				2 mars 2023	Rennes (35)
				19 mai 2023	Rennes (35)
			23 novembre 2023	Rennes (35)	
		Formation initiale Décideurs en entreprise non soumise à agrément DENSA application pour l'entreprise (sans factures clients) Expérimentateurs, jardiniers professionnels, golfs, camping, hôpitaux, entreprises...	2 jours	13 et 14 décembre 2022	Rennes (35)
				1 ^{er} et 2 février 2023	Rennes (35)
				4 et 5 avril 2023	Rennes (35)
				13 et 14 décembre 2023	Rennes (35)
		Formation Renouvellement Décideurs en entreprise non soumise à agrément - DENSA	1 jour	15 novembre 2022	Rennes (35)
				29 novembre 2022	Rennes (35)
		28 février 2023		Rennes (35)	
		23 mai 2023		Rennes (35)	
		14 novembre 2023		Rennes (35)	
		30 novembre 2023	Rennes (35)		
	Journées complémentaires (Exploitations agricoles réalisant des prestations de services)	1 jour	25 janvier 2023	Rennes (35)	
			24 mars 2023	Rennes (35)	
			8 décembre 2023	Rennes (35)	
APPLICATEURS OPÉRATEURS Applicateurs en milieu agricole et non agricole Espaces Verts ETA	Formation initiale Opérateurs pour les salariés Application autorisée - achat non autorisé Attention : l'opérateur ne peut pas être décideur	2 jours	13 et 14 décembre 2022	Rennes (35)	
			1 ^{er} et 2 février 2022	Rennes (35)	
			8 et 9 mars 2023	Rennes (35)	
			20 et 21 novembre 2023	Rennes (35)	
		Formation Renouvellement Opérateurs	1 jour	15 novembre 2022	Rennes (35)
				29 novembre 2022	Rennes (35)
				28 février 2023	Rennes (35)
				23 mai 2023	Rennes (35)
				14 novembre 2023	Rennes (35)
				30 novembre 2023	Rennes (35)

Version du 16/11/22

Renseignements et inscriptions :

Laëtitia LEGENDRE - Elodie ROGER - CRODIP

Tél. : 02 23 48 27 93

e-mail : laetitia.legendre@crodiv.fr - elodie.roger@crodiv.fr

www.crodip.fr



Calendrier formations Certiphyto Fin 2022 et 2023

Certificat individuel phytosanitaire

Intitulé de formation		Durée	Date	Lieu
VENDEURS	Formation initiale Vendeurs Gamme Professionnelle ou Grand Public	3 jours	8, 9 et 10 novembre 2022	Rennes (35)
			7, 8 et 9 décembre 2022	Rennes (35)
			16, 17 et 18 janvier 2023	Rennes (35)
			28, 29 et 30 mars 2023	Rennes (35)
			10, 11 et 12 mai 2023	Rennes (35)
			4, 5 et 6 octobre 2023	Rennes (35)
			8, 9 et 10 novembre 2023	Rennes (35)
	Renouvellement Vendeurs	1 jour	20 décembre 2022	Rennes (35)
			9 février 2023	Rennes (35)
			20 mars 2023	Rennes (35)
12 octobre 2023			Rennes (35)	
CONSEIL	QCM test Conseil	1 heure	Sur demande	Rennes (35)
	Formation initiale Conseil	4 jours	(14h de FOAD) + 6 et 7 février 2023	Rennes (35)
			(14h de FOAD) + 6 et 7 mars 2023	Rennes (35)
			(14h de FOAD) + 19 et 20 octobre 2023	Rennes (35)
	Formation Renouvellement Conseil	2 jours	(7h FOAD) + 15 décembre 2022	Rennes (35)
			(7h FOAD) + 26 janvier 2023	Rennes (35)
			(7h FOAD) + 27 mars 2023	Rennes (35)
(7h FOAD) + 7 novembre 2023			Rennes (35)	
			(7h FOAD) + 19 décembre 2023	Rennes (35)

Obtention du Certiphyto par voie de QCM

Sachez que vous pouvez obtenir votre Certiphyto par voie de QCM seul.

Le CRODIP propose des tests pour toutes les catégories de certiphyto. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

- Pour toute autre demande le CRODIP peut organiser d'autres formations.

Informations importantes à prendre en compte :

- L'administration impose que la formation de renouvellement des certiphytos (validité de 5 ans) soit effectuée **3 à 9 mois avant la date d'expiration**. Ce renouvellement est de 1 jour (excepté pour les conseillers : 2 jours). Dans le cas contraire le certiphyto devra être repassé dans son intégralité (pas de dérogation possible).
- Les entreprises ayant réalisé les démarches obligatoires (formations, agrément phytosanitaire) sont en règle, les retardataires sont en infraction et donc pénalisables.



Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 35 07 167 35 auprès du Préfet de Région Bretagne.

Organisme de formation habilité par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour la Région Bretagne, pour mettre en œuvre des formations et des tests, préparant aux certificats individuels (certiphyto) : conseil, vente et utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Version du 16/11/22

Renseignement et inscriptions :

Laëtitia LEGENDRE - Elodie ROGER - CRODIP

Tél. : 02 23 48 27 93

e-mail : laetitia.legendre@crodiv.fr - elodie.roger@crodiv.fr

www.crodip.fr